

Namur, le 23 mars 2021

CONCERNE TOUS LES ELEVES

Chers Parents,
Chers Elèves,

Sans surprise, notre Ministre Caroline DESIR, nous invite à observer strictement les consignes sanitaires connues de tous via la circulaire 8027 du 22 mars 2021 ; je souligne les éléments suivants : port du masque obligatoire, distanciation physique, obligation de garder les enfants malades à la maison sauf avis favorable du médecin et de les faire tester quand cela est requis selon les protocoles en vigueur.

Il est également rappelé que, lorsqu'un élève est testé positif, il est de votre devoir de nous informer rapidement.

Outre les mesures déjà mises en place, il nous est demandé, dès demain 24 mars et jusqu'au 2 avril inclus :

- De renforcer l'aération des locaux ;
- De pratiquer les cours d'éducation physique en extérieur ;
- De limiter l'accès à l'établissement aux tiers indispensables au bon fonctionnement de l'école et au déroulement des activités en son sein.

Le Conseil ministériel vous invite également à limiter, autant que faire se peut, l'utilisation des transports en commun par vos enfants.

Je vous remercie de votre collaboration et souhaite revenir vers vous, le plus rapidement possible, avec de bien meilleures nouvelles.

Le Chef d'établissement f.f.,



Jean-Michel Belle